



Bulletin municipal janvier 2023

Chères Vézinoises,
Chers Vézinois,

Comme chaque année à pareille époque nous avons le plaisir de vous adresser le bulletin municipal pour vous tenir informés des moments forts de notre commune et des événements à venir.

Tout d'abord, le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux de la municipalité, qui aura lieu le dimanche 8 janvier à 11h00 à l'Espace vézinois au cours de laquelle nous exposerons les activités et les projets de la commune. Cette présentation se clôturera par un moment de convivialité. Venez nombreux pour partager ce moment amical !

Le projet phare de cette année est l'extension et la rénovation du pôle santé ; un dossier colossal qui permettra de pouvoir maintenir notre praticien de santé et en accueillir un autre prochainement. Les nouveaux locaux seront également mieux adaptés aux besoins des autres professionnels de santé. A ce sujet, nous aurons le plaisir d'accueillir en tout début d'année 2023 une jeune femme médecin qui exercera, dans un premier temps en partenariat avec le docteur Pierre Laurent, pour ensuite prendre sa suite. Nous pouvons déjà lui souhaiter la bienvenue ainsi qu'une bonne adaptation chez nous. Nous en parlerons plus en détail lors de la présentation des vœux.

Nous avons eu le plaisir de fêter les 20 ans de la résidence des Deux ponts en octobre dernier, en présence de tous les résidents et de leurs familles, ainsi que de nombreux élus actuels et d'élus présents lors de la création de l'établissement. C'est la chorale des



Deux monts qui a donné le ton avec son large répertoire de chansons d'hier et d'aujourd'hui.

A l'école Jean Monteillet, les enfants ont repris le chemin de l'école. Trois institutrices, ainsi que du personnel communal accueillent les enfants, ainsi que Familles rurales en temps périscolaire. Nous leurs souhaitons à tous une bonne année studieuse.

Tout dernièrement, les enfants ont été mis à contribution pour l'élection d'un conseil municipal Junior qui a pour but d'impliquer les jeunes dans diverses activités de la commune qu'ils choisiront, et qu'ils exposeront lors de la cérémonie des vœux.

Je tiens à souligner l'importance capitale de toutes les associations de notre commune qui, par leurs activités tout au long de l'année, animent et font vivre notre commune. Nous nous efforçons de les accompagner du mieux que nous le pouvons.

A présent, je souhaite adresser toute mon affection aux familles qui, durant cette année, ont été touchées par le départ d'un Papa, d'une Maman, d'un être proche, ou touchés par la maladie. Je tiens à leur adresser un message de soutien et de réconfort et je m'associe à leur peine.

Je vous laisse à présent découvrir ces quelques pages de notre bulletin municipal. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 que je place sous le signe d'une bonne santé, de beaucoup de bonheur et de réussite.

Meilleurs Vœux à Tous !

Daniel Ayrinhac



Invitation

Le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de vous convier à
la présentation des vœux
le Dimanche 8 janvier 2023 à partir de 11h00
à l'Espace vézinois

Le conseil municipal « Juniors »

Le conseil municipal junior a été élu le 14 octobre 2022. L'élection s'est déroulée comme pour les adultes : le bulletin composé de 9 titulaires et de 10 suppléants, le passage dans l'isoloir, l'émargement sur la liste et le dépouillement.

Ont été élus :

Titulaires : BONNET Chloé - GAVEN Loane
GAYRAUD Erwan - GUY Evan - PALIES Naya
RIVIERE Célia - SLIFI Louan - VERGELY Méline
VIALA-AYRINHAC Elia

Suppléants : ARNOU Iris - CAZES Romane
DUPUY Mathilde - FABRE Elisa - LOUBIERE Nolhan
MARTIN Olan - SALGUES Louis - SALGUES Nathan
SIGAUD-HIOLLE Nino - SLIFI Nathan



Tous ont été investis officiellement lors du conseil municipal du 25 novembre. Le maire, Daniel Ayrinhac, les a félicités pour leur engagement de citoyen.

Maintenant, les enfants et la commission d'élues, composée de Chantal Chassan, Marie-France Seillier, Marie-Christine Colin, Gabrielle Maynard, Angélique Andrieu, vont travailler sur la dénomination des noms des rues dans les hameaux de la commune. C'est pourquoi, pendant les vacances scolaires de Noël, les enfants vont venir à votre rencontre afin de collecter des informations sur votre village comme, des anecdotes, des gens qui ont marqué le village, des histoires du passé et du présent, des modifications apportées au fil du temps. Toutes ces informations serviront à choisir le nom des routes et des rues de votre village.

Ce travail se poursuivra durant l'année 2023, de manière à ce que la municipalité demande la validation de l'ensemble en 2024.

Nous savons qu'ils seront bien accueillis et nous vous en remercions d'avance.

La qualité de l'adresse

Depuis le 31 janvier 2022, la loi 3DS prévoit que toutes les communes doivent mettre à jour et transmettre leurs adresses dans la Base Adresse Nationale.

- Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.
- Les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions.

L'objectif du projet

L'objectif du projet d'adressage est la mise en œuvre concrète de la mise à jour de la base adresse de la commune :

- Nomination et numérotation des nouvelles voies créées
- Renumérotation des anciennes voies si nécessaire
- Repositionnement des adresses existantes
- Mise à jour de la Base Adresse Nationale

Pourquoi améliorer la qualité de l'adresse dans la commune ?

Pour les citoyens

- L'assurance d'un accès rapide pour les services d'urgence et de secours et les services à domicile
- Un raccordement simplifié (eau, gaz, électricité, internet, fibre optique.)
- Des livraisons plus rapides (commandes en ligne...)

Pour les administrations et les collectivités

- Une organisation des services publics plus efficaces
- Une relation citoyenne facilitée

Pour les entreprises

- Une localisation fiable
- Un accès simple et rapide à leurs clients
- L'assurance de la réception de marchandises

MARCHE à SUIVRE pour la COMMUNE

- Réaliser un état de lieux de la qualité de l'adressage de la commune en matière de dénomination et de numérotation (identification des voies numérotées, partiellement numérotées ou pas encore numérotées...)
- A ce jour, la commune de Vezins de Lévézou compte 134 voies et 383 points adresse dont 201 ne sont pas encore numérotés (données INSEE).

La dernière étape

- Pour la commune : obtenir la certification et publier la base adresse locale.
- Pour le citoyen : **obligation** de faire connaître sa nouvelle adresse aux administrations et services publics, mais également aux organismes et sociétés privés avec qui vous avez contracté, sans oublier les parents et amis...



Voirie Assainissement Travaux quotidiens

Voirie

La communauté de communes Lévézou Pareloup a mandaté les services du département Aveyron Ingénierie, pour faire le suivi des marchés. Cela étant, il n'y a pas eu de marché de voirie-modernisation durant l'année 2022.

Les travaux prévus sont reportés en 2023. Une réunion voirie intercommunautaire a été organisée à cet effet le 5 décembre 2022 pour établir les différents programmes des années 2023 et 2024

Pour ce qui est du fonctionnement voirie, les travaux suivants ont été réalisés en 2022 :

Lamier : le 11 avril 2022 : travaux réalisés par l'entreprise Didier Fabre d'Arques, sur les secteurs du Bois de Tries, La Vaysse, Les Flottes, La Granouillière, Altou, Le Ram.

courant juin : entretien des chemins de randonnées, 37 kms réalisés par l'entreprise Christian Merviel.

Lamier : le 10 septembre 2022 sur le secteur du Mas Guiral.

le 07 novembre 2022 : l'entreprise Signaux Girod a remplacé des panneaux de Signalisation d'Information Locale (SIL) à Beauregard, Lescure et La Vaysse.

le 30 novembre 2022 : l'entreprise Conte TP a réalisé des travaux partiels en grave-émulsion sur certains secteurs de la commune.

courant novembre / décembre : débroussaillage des routes communales, sur 64 kms de voirie, une partie par l'employé communal, Paul Douls et une partie par l'entreprise Didier Fabre d'Arques.

Assainissement

Assainissement collectif

Le 26 octobre 2022, l'entreprise Assainissement Cauvy, a réalisé la vidange des stations d'épuration de Vezins et de La Clau.

L'entretien hebdomadaire est réalisé par l'employé communal.

Travaux au quotidien de la commune

Daniel Jalbert et Patrick Battandier se retrouvent une fois par semaine à la mairie pour planifier les travaux.

France Services L'administration proche de chez vous



La Labellisation France Services permet d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives relevant des services publics.

Pour rappel, les deux agents France Services, Joséphine et Coralie sont disponibles sur les horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 8h30-17h30
Mardi et vendredi : 8h30 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00

De préférence sur RDV au 05.65.61.87.09, vous pouvez les solliciter pour des démarches auprès des opérateurs suivants : CAF (prestations familiales, logement, solidarité), ANTS (carte grise, pré-demande de titre d'identité) Impôts, CPAM, MSA, Carsat, Pôle Emploi, Ministère de la Justice.

Deux ordinateurs en libre-service sont également disponibles pour effectuer des démarches administratives en autonomie.



Groupama



Agence nationale des titres sécurisés



Contact mairie de Vezins : tél. 05.65.61.87.09



Face au contexte incertain de cet hiver dû à la maintenance des réacteurs nucléaires et au conflit entre l'Ukraine et la Russie, les acteurs du système électrique français s'attachent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. La période identifiée par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) va du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023.

Le délestage Quesako ?

Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires, exceptionnellement utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un "black-out". Dans ce cadre, Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité (sur 95% du territoire français), mettrait en œuvre, sur ordre de RTE ce dispositif de coupures préventives. Celles-ci devraient durer environ 2 heures, sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays. La situation des besoins en électricité serait réévaluée en temps réel par RTE pour procéder au plus vite à la réalimentation complète des foyers concernés.

Quels leviers pour éviter les coupures ?

→ **Des gestes d'économies d'électricité par chacun permettraient de limiter le recours au délestage, voire ne pas y recourir. Il s'agit par exemple de :**

- L'activation de tous les moyens de production disponibles en France
- La baisse de la tension (- 5 %) sur le réseau de distribution de l'électricité
- L'utilisation des interconnexions possibles avec les pays voisins
- La demande du Gouvernement aux entreprises de réduire de 10 % leur consommation d'ici à 2024

→ **L'appel aux éco-gestes du quotidien pour les citoyens**

→ **Une information au plus près de l'actualité**

Dès l'annonce d'une vigilance renforcée par RTE, vous serez avertis par les équipes territoriales d'Enedis des possibilités de délestage sur votre territoire. En cas de confirmation du dispositif, vous serez informés dès que la liste des départements et des communes concernées par ces coupures exceptionnelles sera disponible.

Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, « la météo de l'électricité » sur le site monecowatt.fr, accessible également via le site Internet Enedis.



ARS : dispositif d'information pour les patients à haut risque vital (PHRV)

A qui s'adresse le dispositif ?

- Les patients sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour (soit plus de 20h/24 sous respirateur artificiel)
- Les enfants sous nutrition parentale

Quel service est proposé aux PHRV ?

Les patients à haut risque vital peuvent bénéficier d'un service d'information particulier de la part du réseau de distribution électrique :

1. En cas de coupure imprévue, le PHRV dispose d'un numéro de téléphone dédié qu'il peut composer afin de connaître la durée probable de la coupure, lui permettant (ou son entourage) de s'organiser.
2. En cas de coupure programmée, le service de distribution vous prévient individuellement, par courrier, cinq jours à l'avance.

Ce dispositif n'a pas vocation à prendre en charge les factures impayées. Ce type de demande doit être orienté vers les services sociaux des Mairies.

Les démarches à effectuer pour bénéficier de ce dispositif

Etape 1 - Demande d'inscription

Téléchargez et renseignez les 2 formulaires de demande ci-dessous : demande d'information particulière et certificat médical :

[Formulaire de demande d'information en cas de coupure électrique](#)

[Certificat médical](#)

Etape 2 - Envoi des formulaires

Envoyez les 2 formulaires, au choix :

- **par mail** : ars-oc-dd12direction@ars.sante.fr
- **ou par courrier postal** : ARS Occitanie Délégation départementale de l'Aveyron 4 rue de Paraire 12000 RODEZ

Etape 3 - Instruction

Les documents dûment renseignés sont instruits par l'ARS Occitanie

Etape 4 - Information sur votre demande

En cas d'avis favorable, l'ARS Occitanie Délégation départementale de l'Aveyron adresse un courrier au patient PHRV ainsi qu'au distributeur d'énergie.

Renouvellement

Le dispositif est activé pour une durée d'un an, il n'y a pas de reconduction automatique. De fait, il revient au patient de renouveler impérativement sa demande selon les mêmes modalités.

NOTA : la mairie se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements.

L'école publique Jean Monteillet se situe au cœur du village de Vezins-de-Lévézou. Elle compte actuellement 55 élèves répartis en trois classes : les maternelles, les CP-CE1 et CE2-CM.

L'équipe pédagogique

- Eugénie Bounhol, directrice de l'école en charge de l'enseignement des maternelles.
- Laetitia Leblanc, en charge des maternelles, à temps partiel.
- Aude Bourdais, en charge des CP - CE1.
- Dalila Belaïd Artis, en charge des CE2 - CM1 - CM2.
- Dany Monteillet, aide maternelle qui seconde la maîtresse des plus petits.



La semaine du goût

du 10 au 16 octobre 2022

Toutes les classes de l'école y ont participé. Chaque jour, les élèves ont réalisé des ateliers autour des aliments (tri fruits/légumes...).

Jeudi 13 octobre, Blandine (GAEC de Faral) est venue au sein de l'école pour montrer son travail : transformer du lait en fromage.

Puis, les enfants ont pu jouer aux apprentis fromagers en mettant de la présure dans le lait pour fabriquer du caillé. Et enfin, les élèves ont préparé des croque-monsieur avec de la tomme de brebis de Faral et le pain de mie du boulanger de Vezins.

Les enfants ont beaucoup apprécié ces ateliers et se sont régalingés !

La rentrée scolaire

Dès le début d'année, les enfants ont rencontré le personnel de la cantine, M. Carlos Lopes, Mme Nadine Rivière et Mme Stéphanie Duhaze. Ils ont pris connaissance et signé les règles de vie établies pour la pause méridienne (le moment du repas et le moment de détente dans la cour).

Premier trimestre

Les enfants sont sensibilisés à l'occitan avec Laure Villaret (30mn/classe) depuis début novembre.

Ils se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours afin d'emprunter le livre de leur choix.

Cette année, ils ont participé à la semaine du goût grâce à l'intervention de Mme Blandine Alary du GAEC de Faral. Ils ont découvert le caillage du lait et confectionné des croque-monsieur.



Enfin Noël !

Pour Noël, après deux années sans spectacle, tout le monde s'est retrouvé à l'Espace vézinois le 16 décembre pour assister à un spectacle de magie, chanter des chansons de Noël et partager les bonnes bûches de la boulangerie Colonges.

Une belle soirée qui s'est terminée avec l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux.



2023

Pour les deuxième et troisième trimestres, des séances à la piscine municipale de Millau sont prévues pour les enfants du CP au CM2. Il y aura aussi l'intervention de Mme Bonhomme autour du yoga. Ils se rendront à la Maison du Peuple pour un concert et à une séance de cinéma également... Une année riche en découvertes et approfondissements...

10

Semaine du goût

Lors de l'action commune proposée autour de l'alimentation par la caisse centrale de la MSA sur toute la France, les élus MSA Vezins, avec le soutien de la mairie de Vezins, ont imaginé pour les enfants de la cantine un menu entièrement local et communal. Le 6 octobre, ils ont pu partager avec les élus et le personnel de la cantine sur le thème qui avait été retenu par le Comité de Territoire Lévézou-Ségala de la MSA : "Pourquoi manger local ?"



11

Le Festival du Rouergue

Le samedi 13 août à l'Espace Vézinois



Après deux années d'absence, le Festival folklorique était de retour en Aveyron pour sa 65^{ème} édition avec plusieurs formations venues d'Espagne, de

Tahiti, des Etats-Unis, du Mexique, du Pérou et du Portugal.

Vezins a reçu deux groupes le samedi 13 août, l'un venant d'Espagne (Andalousie et Madrid), et l'autre du Mexique. Deux groupes riches en couleurs, tant dans les costumes, que dans les musiques et les voix. Il est donc bien normal que le public ait été conquis et ait applaudi souvent chaleureusement.



Le dîner des groupes a été assuré par l'association *Danse en Lévézou*. La municipalité la remercie chaleureusement.

Pour 2023, le comité directeur a réuni aux Rousselleries, le 5 novembre, tous les bénévoles et les partenaires à l'assemblée générale du 65^e festival. Il s'en est suivi une autre réunion pour parler de la 66^e édition ! Elle aura lieu du 7 au 13 août 2023. Se profilent à l'horizon la venue de groupes venant de l'île de Pâques, du Mexique, des Carpathes, ainsi qu'un groupe de jeunes adolescents de Colombes : LES BATUC'ADOS..

Belles fêtes de fin d'année !

Depuis début décembre, Vezins a revêtu ses habits de lumière, pour les fêtes de fin d'année. Le conseil municipal remercie Paul, agent municipal qui, tout en respectant la sobriété énergétique, a su égayer le bourg et réveiller l'esprit de fête.

Au Roucouis aussi...



Etat civil 2022

Naissances

GAVEN Noé, le 12 janvier 2022
 GUY Mathéo, le 4 mai 2022
 LACOMBE Aloïs, le 6 juin 2022
 JUILLAGUET Jeanne, le 18 juillet 2022
 GO NGOC DONG NOYRIGAT Liêm, le 7 octobre 2022
 COLONGES Vito, le 5 novembre 2022



Mariages

PIERRE Sébastien et GRAU Isabelle, le 5 juin 2022
 BORIES-AZEAU Armand et HENNER Sophie, le 11 juin 2022



Décès

GARCIA Gérard, le 25 janvier 2022
 GABEN Léna, née CARRIERE, le 2 février 2022
 BOISSONNADE Odette, veuve BOISSONNADE André, le 28 février 2022
 VIALA Marie-Paule, née ROUQUETTE, le 14 mars 2022
 FRAYSSINHES Paulette, née CURE, le 30 mai 2022
 SALGUES Marie-Thérèse, née VALENTIN, le 21 septembre 2022
 GALTIER Jean-Marc, le 28 octobre 2022



MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU

3, route du Claux

12780 VEZINS de LEVEZOU

Tél. : 05 65 61 87 09

mairie@vezinsdelevevou.fr

www.vezins-de-levezou.fr

Secrétariat ouvert :

lundi : 8h30 - 17h30 en continu

mardi : 8h30 - 12h30

mercredi : 9h00 - 12h00

jeudi : 8h30 - 17h30 en continu

vendredi : 8h30 - 12h30

Sommaire

1. Le mot du maire	p. 1
2. Invitation de la municipalité aux vœux	p. 1
3. Conseil municipal Junior	p. 2
4. La qualité de l'adresse	p. 2
5. Voirie et assainissement	P. 3
6. France Services, un vrai succès	p. 3
7. Passage de l'hiver	p. 4
8. ARS : dispositif d'information	p. 5
9. Ecole Jean Monteillet	p. 6 et 7
10. Semaine du goût	p. 7
11. Le Festival du Rouergue	p. 7
12. Belles fêtes de fin d'année	p. 8
13. Etat civil 2022	p. 8